

X

COMITE TECHNIQUE D'HYDROLOGIE

PRESENTATION PAR M. HOEPPFNER

Les élus au Comité Technique d'HYDROLOGIE élargi aux hydrologues présents à ces Journées d'Etudes se sont réunis pour faire le point sur la situation de l'hydrologie, dans la situation actuelle et dans la perspective de la nouvelle structuration de l'ORSTOM.

Actuellement, la situation de l'hydrologie est particulièrement critique. Les textes élaborés par les hydrologues au cours de la préparation du Colloque National de la Recherche et de la Technologie l'ont bien montré.

Il y a eu effectivement une volonté délibérée de démanteler le Service Hydrologique de l'ORSTOM, en lui refusant les moyens de travail qui lui étaient nécessaires pour se développer et répondre ainsi aux besoins manifestés, et qui sont de plus en plus importants :

- . en provenance de l'extérieur,
- . pour affiner notre analyse sur les phénomènes hydrologiques.

Il faut bien préciser que le Service Hydrologique de l'ORSTOM est le seul corps constitué en hydrologie sur le plan international comme au niveau métropolitain.

C'est ainsi que des partis politiques ont proposé récemment la création d'un Institut de l'Eau.

Nous pensons que le développement du Service Hydrologique au sein de l'ORSTOM permettra de faire l'économie d'un tel Institut.

Or, la dégradation actuelle de nos moyens ne permet plus de satisfaire les échéances contractuelles, ce qui nuit gravement à notre crédibilité en matière d'aide au développement. L'eau est en effet le moteur du développement dans la plupart des cas, et en particulier dans les milieux tropicaux.

C'est pourquoi les hydrologues proposent que toutes les possibilités offertes, non seulement par les nouvelles structures internes de l'ORSTOM d'organisation par axes-programmes, mais aussi par le nouveau Statut d'Etablissement Public Scientifique et Technologique (E.P.S.T.) soient utilisées pour régénérer leur outil de travail.

Ils ont donc rédigé à l'unanimité cette recommandation qui a été lue lors de ces Journées d'Etudes et qui est soumise à l'approbation de tous les hydrologues de l'ORSTOM.

---

JOURNEES D'ETUDES DE L'ORSTOM

6 - 10 juillet 1982

RECOMMANDATION

Motion présentée à l'unanimité par le groupe des 15 hydrologues  
ayant participé à la réunion du 8 juillet 1982

Considérant les objectifs des pays en développement concernant la satisfaction de leurs besoins en eau, objectifs définis sur le plan international, notamment par la Conférence des Nations Unies sur les eaux qui s'est tenue à Mar del Plata en 1977 (eau potable, production agricole, etc...), étant entendu que les priorités peuvent être revues dans chaque cas pour répondre aux particularités régionales,

Estimant que l'ORSTOM groupe les compétences nécessaires pour répondre positivement à ces impératifs, éventuellement en s'associant à des Organismes publics ou privés extérieurs,

Considérant que la réponse aux pays en développement concernant leur développement constitue pour l'ORSTOM une priorité absolue conformément aux instructions du Ministère de la Recherche et de l'Industrie et à sa volonté de finaliser les opérations de recherche,

Estimant que l'apport de l'ORSTOM dans le domaine de l'eau nécessite :

- des recherches dans les domaines suivants :
  - . Phénoménologie
  - . Méthodologie
  - . Technologie
- des actions continues à caractère opérationnel concernant la production, la collecte, le stockage et le traitement des données (assistance sous diverses formes),
- des actions ponctuelles pour l'élaboration des projets d'aménagement des eaux,

- des actions à caractère pluridisciplinaire dans des domaines variés, spécialement pour des objectifs différents de ceux propres à l'hydrologie,
- des actions de formation aussi bien pour son personnel que pour celui des partenaires.

Conscients que ces actions exigent :

- des possibilités intrinsèques en moyen de travail variés (locaux, matériel, calculs, etc...),
- la possibilité de passer tout type de contrat et en particulier de répondre à des appels d'offre internationaux,

nous proposons l'insertion de la discipline Hydrologie dans le système scientifique de l'ORSTOM selon les modalités ci-après :

#### I. PARTICIPATION AUX AXES-PROGRAMMES

Après examen des discussions des différents groupes de réflexion sur les axes-programmes, les hydrologues participant aux Journées se sentent concernés par les axes-programmes de la façon suivante :

##### I.A. Connaissance du milieu physique

Tout ce qui concerne l'acquisition et le traitement des données de base à finalité statistique sur de longues périodes (durée indéterminée) et de vastes espaces nous paraît de voir être placé dans le cadre de cet axe-programme ainsi que la phénoménologie hydrologique proprement dite.

##### I.B. Ecosystèmes et sociosystèmes terrestres

L'hydrologie considérée comme un élément primordial de l'étude des écosystèmes dans ses rapports avec les autres éléments de ces systèmes (sols, végétation, action de l'homme, etc...) est concernée par cet axe-programme pour des études à court et moyen termes.

##### II. Environnement et système de production aquatique

Connexions aux marges littorales et pour les systèmes aquatiques continentaux.

##### III. Sociosystèmes urbains

Hydrologie urbaine (eau potable, assainissement).

##### IV. Sécurité alimentaire au niveau de l'individu

L'eau étant l'un des principaux facteurs limitants de la production agricole, nous sommes impliqués dans cet axe de recherche (cultures fluviales, hydraulique agricole).

##### V. Indépendance énergétique

La Houille Blanche est actuellement la principale ressource en énergie des PED et le restera longtemps. Nous avons donc un rôle déterminant à jouer dans ce domaine.

## VI. Indépendance sanitaire

Apports marginaux de service aux disciplines concernés.

VII. Nous sommes disposés à étudier les possibilités de participation des hydrologues à ces recherches.

## 2. NECESSITE DE LA CREATION D'UNE FILIALE

Cette filiale serait chargée :

- de la méthodologie en hydrologie,
- des services aux axes-programmes (traitement de données par exemple),
- du développement et de la mise en oeuvre des moyens techniques,
- de la formulation et de l'exécution des contrats répondant aux demandes extérieures à finalité technique à court ou moyen terme pour le développement,
- de l'aide à la formation.

## 3. FONCTIONNEMENT DU SYSTEME

Ce nouveau système, utilisant toutes les possibilités du nouveau Statut administratif de l'ORSTOM (E.P.S.T.), apporte un assouplissement de la gestion en la décentralisant et la responsabilisant, notamment au niveau financier.

Pour les axes-programmes, la budgétisation devrait se faire au niveau de chaque opération par regroupement des crédits en dotation indifférenciés (fonctionnement, mission, équipement).

La filiale assurerait la gestion des crédits sur contrats et bénéficierait de subventions nécessaires à l'accomplissement des tâches de service (à rendre aux axes-programmes).

Hydrologues présents à ces Journées d'Etudes et ayant approuvé cette recommandation :

MM. BAUDUIN. CADIER. CHAPERON. CHOURET. CLAUDE. COLOMBANI. CRUETTE.  
HOEPFFNER. LEFEVRE. MOLINIER. MONIOD. POUYAUD. ROCHE M.A.  
ROCHE M. SIRCOULON.

Ces propositions sont à discuter, en particulier pour tenir compte des possibilités réelles que nous offre la création d'une filiale.

Il s'agit pour nous de montrer que nous cherchons à participer de notre mieux aux nouvelles ouvertures vers un meilleur développement de notre outil de travail, afin de répondre aux demandes des axes-programmes et aux demandes d'aides extérieures pour le développement.

Il reste aussi à définir les lieux les plus adéquats pour mener à bien nos travaux.

Il s'agira en particulier de satisfaire enfin les besoins de formation continue des hydrologues de l'ORSTOM car, actuellement, aucune possibilité de ce genre ne peut présentement être offerte aux techniciens de l'ORSTOM.

Seule la création d'une véritable base arrière métropolitaine le permettra.

En conclusion, les hydrologues affirment leur profond attachement à l'ORSTOM et espèrent que les nouvelles structures leur permettront de mieux répondre aux besoins.

Bureau Provisoire du Comité Technique d'HYDROLOGIE (élu le 8 juillet 1982)

Secrétaire Scientifique : M. SIRCOULON

Elus de métropole : MM. COLOMBANI et CHAPERON

Compte-rendu  
des journées d'études  
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE MER